



Du 01/12/2020 au 31/12/2021

Jusqu'à 32€ remboursés*

à valoir sur vos prochaines charges en ramenant vos bouteilles inutilisées.

**1 BOUTEILLE INUTILISÉE RAMENÉE = 8 € REMBOURSÉS
SUR VOTRE PROCHAINE CHARGE DE GAZ BUTAGAZ.**

Pour profiter de l'offre :

- 1 Imprimez et complétez le bulletin de reprise de votre bouteille de gaz Butagaz inutilisée. Ce bulletin de Reprise devait être téléchargé sur le site maButagaz.fr avant le 31/05/2021.
- 2 Déposez votre bouteille Butagaz inutilisée à votre Revendeur Butagaz entre le **01/12/2020** et le **31/05/2021**, accompagnée de son bulletin de reprise.
On entend par bouteille de gaz inutilisée, une bouteille de gaz Butagaz dont vous n'avez plus l'utilité et que vous n'avez pas l'intention de recharger. Votre bouteille pourra être reprise avec ou sans contrat de consignation original.
Faites compléter, signer et tamponner le bulletin de reprise par votre Revendeur Butagaz. **Conservez ce bulletin de reprise précieusement** car il vous sera demandé lors de votre participation sur maButagaz.fr.
- 3 Achetez une nouvelle charge de gaz Butagaz, entre le **01/12/2020** et le **31/12/2021** auprès d'un Revendeur Agréé Butagaz. La date d'achat de votre charge doit être postérieure ou égale à la date de reprise de votre bouteille.
- 4 Créez-vous un compte ou connectez-vous sur maButagaz.fr jusqu'au 15/01/2022 inclus.
- 5 Sélectionnez l'offre «**Jusqu'à 32 € remboursés en ramenant vos bouteilles inutilisées**» et remplissez le formulaire de participation en ligne.
- 6 Transmettez par courrier, dans les 15 jours suivant votre participation et au plus tard le 15/01/2022 (cachet de la Poste faisant foi), sous pli suffisamment affranchi et à l'adresse indiquée à la fin de votre parcours de participation sur maButagaz.fr, les justificatifs suivants :
 - Le bulletin de participation imprimé, ou recopiez sur papier libre votre numéro de participation, votre e-mail et vos coordonnées (Nom, Prénom, Adresse postale)
 - Le bulletin de reprise original de la bouteille de gaz Butagaz qui a été restituée
 - La facture ou ticket de caisse de la nouvelle charge achetée, en entourant la date et le produit concerné. Attention la mention « Butagaz » et le type de la bouteille doivent être visibles.
- 7 Vous recevrez votre remboursement de 8 € pour l'achat de votre charge par virement bancaire dans un délai maximum de 3 semaines à compter de la date de réception des éléments conformes précités.

Pour toute question, c'est facile : contactez-nous sur maButagaz.fr via la rubrique « Nous Contacter » ou appelez le 04 86 91 41 17 (tarif consommateur selon opérateur, appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 17h en précisant le numéro de l'offre : 4463.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* Pour la restitution d'une bouteille de gaz marque Butagaz entre le 01/12/2020 et le 31/05/2021 (restitution non possible dans les Butagaz 24/24, Distributeurs Automatiques et Drive), vous bénéficierez d'un remboursement différé de 8 € sur l'achat de votre prochaine charge de gaz Butagaz. Offre de remboursement différé valable jusqu'au 31/12/2021 et conditionnée à inscription et participation complètes et valides sur maButagaz.fr. Offre limitée à la restitution de 4 bouteilles inutilisées par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN) et donc à l'achat de 4 nouvelles charges de gaz Butagaz, soit au maximum jusqu'à 32 € remboursés. La date d'achat de votre nouvelle charge doit être postérieure ou égale à la date de reprise de votre bouteille inutilisée. Offre réservée aux particuliers, personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine, non cumulable avec d'autres promotions en cours. Le foyer dont les coordonnées sont inscrites sur le bulletin de reprise doit être le même qui participe à l'offre de remboursement. Remboursement sous 3 semaines par virement bancaire. Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription sur maButagaz.fr et/ou de votre participation à l'offre font l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion de l'offre et de votre inscription dans nos bases. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez de divers droits sur vos données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients - BUTAGAZ – 47/53, rue Raspail 92300 LEVALLOIS PERRET, ou par mail à serviceclientbutagaz@resbtz.fr. Vous disposez en outre d'un droit de retrait du consentement et du droit d'introduire une réclamation CNIL. Vos données seront conservées pendant la durée de l'offre, puis pendant une durée de trois ans suite à la dernière activité de votre part sur maButagaz.fr ou en lien avec maButagaz. Plus d'informations figurent sur notre politique de confidentialité sur maButagaz.fr. BUTAGAZ SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail 92594 LEVALLOIS PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre.

Ne laissez jamais sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille de gaz à un Revendeur Agréé.